

<b>Contrevenant et domicile</b>	<b>Infraction</b>	<b>Amende</b>
Arnaud Landry (Havre-Saint- Pierre)	Ne pas avoir rempli correctement son livre de bord pour la pêche au crabe des neiges pour la saison 2008.	1 000 \$
	Avoir pêché le pétoncle le 29 juillet 2008 en omettant d'activer le Système de surveillance des navires durant l'expédition de pêche.	1 000 \$
	Avoir pêché le pétoncle les 5 et 6 octobre 2008 en omettant d'activer le Système de surveillance des navires durant l'expédition de pêche.	400 \$
	Avoir pêché le pétoncle le 31 octobre 2008 en omettant d'activer le Système de surveillance des navires durant l'expédition de pêche.	300 \$ + suspension de permis de pêche au pétoncle pour la période du 15 juillet au 30 octobre 2009
Aubré Wellington Leclerc (Longue-Rive)	Avoir en sa possession des myes de taille inférieure à la limite permise de 51 mm.	200 \$